Province du Nouveau-Brunswick

Frais remboursés au chef de l'opposition, au chefs des autres partis enregistrés et à leur personnel du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019

Rapport préparé par le greffier de l'Assemblée législative

Denis Landry (chef de l'opposition officielle)

Frais de subsistance	0,00 \$		
Déplacements dans la province	852,27\$		
repas		95,05 \$	1 mai 2019 réunions à Fredericton
kilomètres		198,23 \$	20 juillet 2019 réunions à Fredericton
repas		26,09 \$	20 juillet 2019 réunions à Fredericton
kilomètres		6,06 \$	23 juillet 2019 réunions à Bertrand
repas		92,25 \$	23 juillet 2019 réunions à Bertrand
kilomètres		33,51 \$	27 juillet 2019 réunions à Shippagan
repas		42,97 \$	27 juillet 2019 réunions à Shippagan
kilomètres		154,01 \$	5 août 2019 réunions à St-Jean Baptiste
repas		26,09 \$	5 août 2019 réunions à St-Jean Baptiste
kilomètres		52,77 \$	7 août 2019 réunions à Beresford
repas		39,67 \$	7 août 2019 réunions à Beresford
kilomètres		52,05 \$	8 août 2019 réunions à Robertville
kilomètres		33,52 \$	21 août 2019 réunions à Shippagan
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00\$		
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00\$		
Autres frais	0,00\$		

Léopold Mallet (chef de cabinet, opposition officielle)

Frais de subsistance	0,00\$
Déplacements dans la province	0,00 \$
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00\$
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00\$
Autres frais	0,00\$

Michelle Barclay (adjointe principale, opposition officielle)

Frais de subsistance	0,00\$
Déplacements dans la province	0,00\$
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00\$
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00\$
Autres frais	0.00 \$

David Coon (chef du bureau du caucus Vert)

Frais de subsistance	0,00\$
Déplacements dans la province	0,00\$
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00\$
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00\$
Autres frais	0,00\$

Amanda Wildeman (chef de cabinet, bureau du caucus Vert)

Frais de subsistance	0,00\$
Déplacements dans la province	0,00 \$
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00 \$
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00 \$
Autres frais	0.00 \$

Kris Austin (chef du bureau du caucus de l'Alliance des gens)

Frais de subsistance	0,00 \$			
Déplacements dans la province	1 171,13 \$			
kilomètres		144,03 \$	20 juin 2019	réunions à Black River
repas		9,13 \$	20 juin 2019	réunions à Black River
kilomètres		37,79 \$	11 juillet 2019	réunions à Fredericton
repas		9,13 \$	11 juillet 2019	réunions à Fredericton
kilomètres		97,69 \$	23 juillet 2019	réunions à Saint John
repas		16,96 \$	23 juillet 2019	réunions à Saint John
kilomètres		37,79 \$	24 juillet 2019	réunions à Fredericton
kilomètres		37,79 \$	26 juillet 2019	réunions à Fredericton
kilomètres		37,79 \$	30 juillet 2019	réunions à Fredericton
kilomètres		37,79 \$	2 août 2019	réunions à Fredericton
kilomètres		176,84 \$	8 août 2019	réunions à Robertville
repas		45,43 \$	8 août 2019	réunions à Robertville
kilomètres		122,64 \$	10 août 2019	réunions à St. Stephen
repas		9,13 \$	10 août 2019	réunions à St. Stephen
kilomètres		37,79 \$	13 août 2019	réunions à Fredericton
repas		9,13 \$	13 août 2019	réunions à Fredericton
kilomètres		67,74 \$	17 août 2019	réunions à Stanley
repas		16,96 \$	17 août 2019	réunions à Stanley
kilomètres		37,79 \$	9 septembre 2019	réunions à Fredericton
repas		6,52 \$	9 septembre 2019	réunions à Fredericton
kilomètres		37,79 \$	12 septembre 2019	réunions à Fredericton
kilomètres		128,35 \$	20 septembre 2019	réunions à St. Andrews
repas		9,13 \$	20 septembre 2019	réunions à Fredericton
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00 \$			
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00 \$			
Autres frais	0,00 \$			

Sterling Wright (chef de cabinet, bureau du caucus de l'Alliance des gens)

Frais de subsistance	0,00\$
Déplacements dans la province	0,00\$
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00\$
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00\$
Autres frais	0,00\$

Notes : Le rapport énumère les frais remboursés pendant la période, quelle que soit la date à laquelle les dépenses ont été engagées. Selon le paragraphe 31(3) de la *Loi sur l'Assemblée législative*, les députés ont droit au remboursement des frais qui sont réclamés dans les 45 jours de la fin de l'exercice financier.

Le rapport n'énumère pas les frais liés à la participation aux séances de l'Assemblée législative ou aux réunions des comités parlementaires. Ces frais sont énumérés dans le document intitulé « Frais de logement, de subsistance, de déplacements, de comité et autres ».